N°207 du Vendredi 13 Novembre 2015 Prix: 250 FCFA / Hors du Togo: 1€ Hebdomadaire Togolais d'Information

Violences à Mango / Pour éviter que l'Histoire se répète

FAURE GNASSINGBE SUSPEND LA POURSUITE DU PROJET DANS L'OTI

P.3

TOGOREVEIL

Le pari d'une actualité qui réveille

TR 207 du 13 Nov. 2015
Prix: 250 FCFA / Etranger 1€

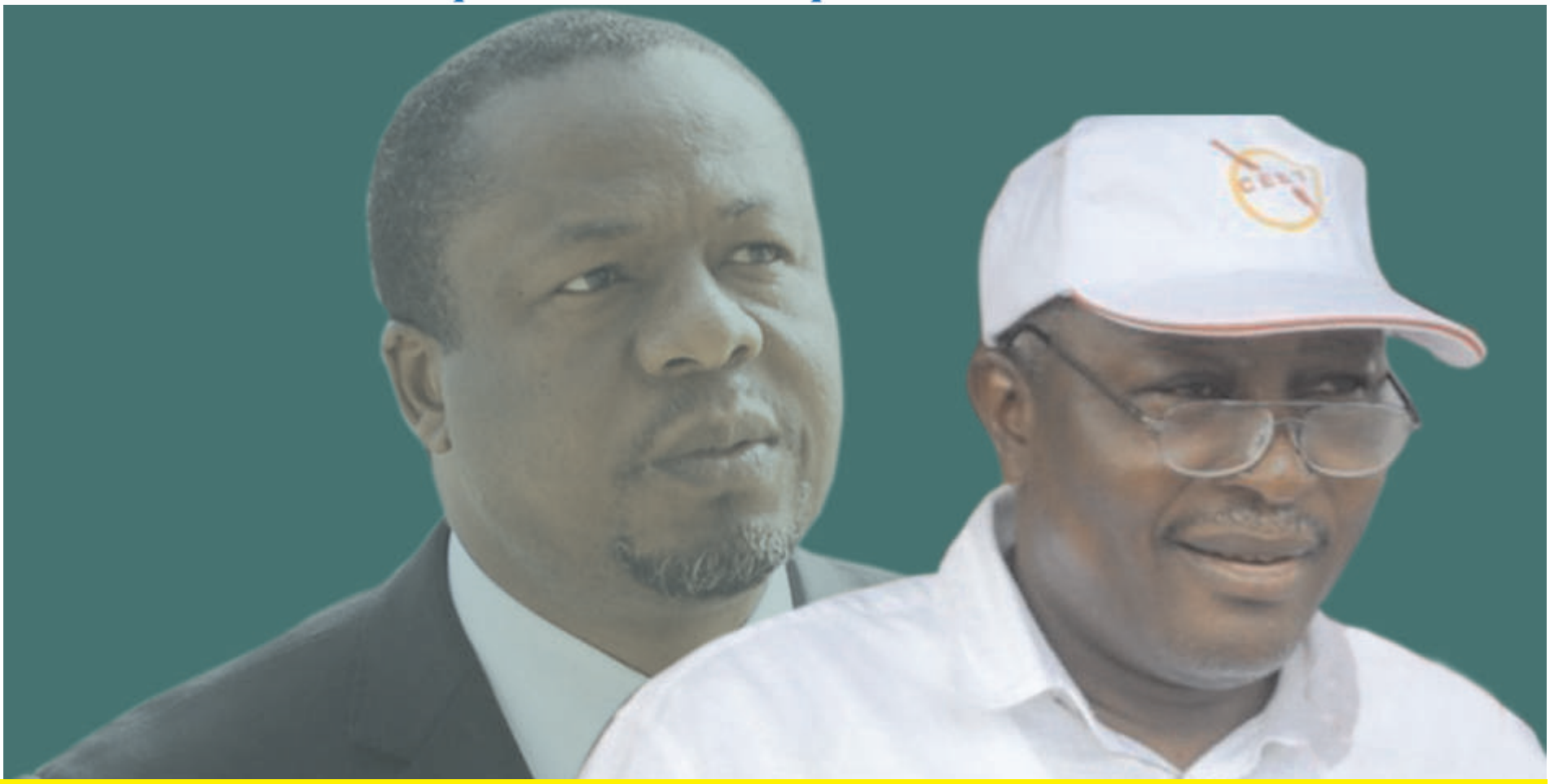

« Ethnisation» de la Compagnie, Affectations punitives, Licenciements abusifs et Promotion des cadres sur des bases ethniques

DE FAUSSES ACCUSATIONS POUR FREINER LE DG DJETELI DANS SA LUTTE CONTRE LES FRAUDES ET LE GANSTERISME A LA CEET

P.2

INTERVIEW DU DIRECTEUR DU CETEF-LOME, JOHNSON Kuéku-Banka

« Nous nous mettons en quatre pour que la 12e Foire Internationale de Lomé soit la meilleure que nous ayons organisé »

P.4

Recrudescence de l'insécurité à Lomé
LE MINISTRE DE LA SECURITE RASSURE LES POPULATIONS P.3

All Music Awards 2015
18 DECEMBRE, GRANDE SOIREE DE CELEBRATION DE LA MUSIQUE TOGOLAISE P.5

Projecteur sur un talent
ROCK ARKA'N, GUITARISTE TOGOLAIS P.7

Entreprenariat agricole soutenu par l'association CADRE
DES JEUNES ET FEMMES FORMES EN ELEVAGE DE LAPIN P.5

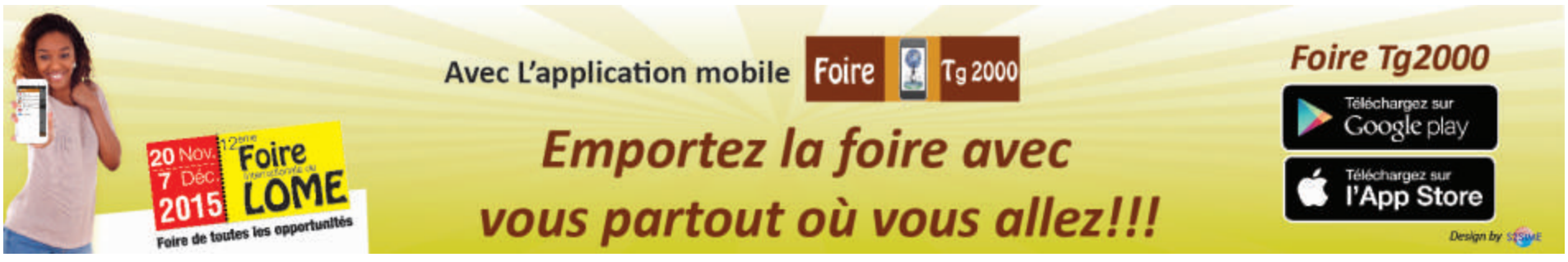

« Ethnisation» de la Compagnie, Affectations punitives, Licenciements abusifs et Promotion des cadres sur des bases ethniques

DE FAUSSES ACCUSATIONS POUR FREINER LE DG DJETELI DANS SA LUTTE CONTRE LES FRAUDES ET LE GANSTERISME A LA CEET

Les coupures d'électricité ont repris dans la capitale Lomé et dans quelques villes et villages du Togo. Leur récurrence fait craindre le pire aux populations qui se demandent s'il s'agit d'un retour à la situation du délestage d'antan et de ses conséquences désastreuses sur les activités socio-économiques dans notre pays. Au lieu d'aller à la source pour connaître les raisons de ces coupures d'origines diverses et qu'il ne faut surtout pas assimiler au délestage, certains togolais, en l'occurrence des journalistes, ont cru devoir s'éloigner des vraies préoccupations de l'heure pour résumer les origine de ces coupures à ce qu'il appelle une « ethnisation » de la Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET) par le Directeur Général Djeteli Gnandé, en fonction depuis seulement trois ans. En lieu et place de vraies raisons, sur lesquelles nous sommes évidemment revenu dans un encadré, ces journalistes se sont révélés plutôt comme des porte-voix de la petite mafia qui s'est installée à la CEET et qui excellent dans diverses fraudes et vol de l'énergie électrique. Des pratiques à grande échelle qui renflouent les poches d'un certain nombre de cadres et d'agents de la compagnie au détriment de l'Etat togolais qui perd ainsi des milliards de francs CFA chaque année. Dans sa stratégie de démantèlement de ce réseau tentaculaire aux racines suffisamment profondes, le DG DJETELI, a opéré certaines réformes et un contrôle plus rigoureux sur la nature et la qualité des prestations des agents de sa société. C'est ainsi que depuis quelques mois de plus en plus des agents coupables de certaines fautes lourdes sont sanctionnés ou tout simplement remerciés selon la gravité de la faute et ceci dans le respect strict de la règlementation en vigueur. Pour des besoins de service et pour la productivité de la CEET, des affectations également ont été faites. Et dans la foulée de ces affectations, des cadres, chefs des quelques services, sanctuaires de la fraude, ont été mutés. Et contrairement à ce qu'on voudrait faire croire à l'opinion, les affectations, les sanctions et la promotion des cadres ne le sont pas sur une base ethnique ou régionaliste. Et cela, des chiffres incontestables et des faits bien établis le démontrent à suffisance.

La « Ethnisation de la CEET », une simple vue de l'esprit

L'un des reproches que les détracteurs du DG Djetelli, lui font est la « bassarisation de la CEET ». Ce que les uns et les autres présentent comme une invasion et une promotion exagérée des natifs de Bassar et généralement des « gens du Nord » à la CEET, n'est en réalité qu'une simple vue de l'esprit et ne correspond pas à la réalité. Originaire de Bassar, le Docteur Djetelli Gnandé, DG de la CEET est le premier cadre bassar qui occupe le poste de DG de la CEET. Si le débat qui s'ouvre est malsain en ce qu'il comporte des germes de division, ceux qui l'ont ouvert, oblige les autres à présenter la réalité. Depuis la création, en 1963, de cette compagnie, chargée de la distribution de l'énergie électrique au Togo, en plus de la parenthèse de Togo Electricité avec à sa tête des Directeurs Généraux Expatriés , il y a eu en en tout et pour tout dix-neuf Directeurs Généraux dont cinq expatriés. Et sur les quatorze nationaux, il n y a eu que deux Directeurs Généraux originaires du Nord , puisqu'il faut malheureusement en parler. Il s'agit du DG Noupokou Damikpi (ancien ministre) de 2006 à 2008 et de Gnadé Djeteli de 2013 à aujourd'hui. Deux du Nord sur Quatorze en 52 ans d'existence de la CEET! Les chantres du tribalisme n'ont rien trouvé à dire ! C'est normal quand les Directeurs Généraux qui se succèdent sont issus des régions du Sud. Mais que reproche t-on en réalité au DG Djetelli ? On lui attribue des recrutements et la promotion des employés et cadres Bassar et plus généralement du Nord, comme on n'a pu l'entendre sur Kanal fm, la semaine dernière. Et si ce journaliste de service était bien informé ou tout simplement de bonne foi, il saurait que le DG Djetelli, n'a signé aucun contrat à durée indéterminé (CDI) à un natif de Bassar depuis qu'il est à la tête de la CEET, ce que beaucoup de jeunes de sa région lui reprochent d'ailleurs. Les deux recrutements dont il a signé les actes sont ceux d'un chargé de communication détaché au Ministère de l'Energie et des mines et du médecin d'entreprise qui n'est pas de Bassar. Sur environ 800 agents permanents de la CEET, à peine une quarantaine sont originaires de Bassar, avec la précision que ceux-ci y étaient bien avant l'arrivée du DG Djetelli. Au niveau des agents contractuels, sur environ trois cent(300), une soixantaine sont d'origine Bassar. Mieux sur les neuf agences que compte la ville de Lomé, seules deux sont dirigées par des gens du Nord (un losso et une kabyè) C'est tout simplement pénible de se donner un tel exercice, sur fond de discrimination, pour la manifestation de la vérité. Mais il le faut parfois pour reconnaître les efforts qui sont consentis au plus haut niveau de l'Etat pour que chaque togolais, quelques soient ses origines trouvent sa place dans l'administration publique comme ailleurs sur les seules bases de ses compétences, de sa probité morale et de la productivité et de la rentabilité de l'entreprise qui l'emploie. Les vraies raisons de cet acharnement contre le DG Gnandé Djetelli sont bien ailleurs. Trop d'intérêts sont en jeu.

18% de taux de perte d'énergie évalués à des milliards de francs CFA, c'est énorme !

Alors que la disponibilité de l'énergie électrique est un problème de taille pour la plus part des pays africains, le Togo se permet de perdre encore à ce jour jusqu'à 18% d'énergie. Si ces pertes ne sont totalement évitables nulle ne part du fait de certaines défaillances techniques sur le réseau et dans la distribution, le seuil tolérable de ces pertes ne peut en aucun cas dépasser 8 à 9%. A titre d'exemple, dans les années 2010, au temps de Togo Electricité où la gestion était assurée par un groupe étranger, celui-ci avait réussi à maintenir le taux de perte d'énergie à moins de 13%. La perte d'un point dans ce cas équivaut évidemment à la perte de plus d'un milliards de francs CFA. Si, on peut donc tolérer 8 à 9% de perte sur le réseau, le reste des 9% proviennent des pertes commerciales et des fraudes qui s'opèrent avec la complaisance et la complicité des agents de la CEET.

Des fraudes d'électricité avec la complicité des cadres et agents de la CEET

Depuis un certain temps plusieurs sociétés privées et domiciles de particuliers sont quotidiennement interpellés et sommés à payer des pénalités à la CEET pour vol d'électricité. Avec la contribution du SRI, ces fraudes massives orchestrées sur le réseau et au niveau des compteurs pour réduire la consommation des clients, sont de plus en plus élucidées. C'est dans ces conditions que certains responsables des services incriminés ont été affectés à d'autres postes et des agents coupables de ces forfaits appréhendés et certains licenciés, selon la gravité de leurs fautes.

Les prétendus licenciements abusifs et affectations punitives

Un rappel est utile pour préciser que tout employé lors de la signature de son contrat d'engagement, approuve qu'il est prêt à servir partout ou besoin est. Malheureusement dans de nombreux secteurs d'activités, les employés préfèrent des situations de confort dans certaines localités du pays notamment dans la capitale et dans certaines grandes villes où dit-n il y a « plus de business » qu'ailleurs. Pour revenir à la CEET, peut avant la reprise des classes, le DG Djetelli dont l'état de santé s'améliore d'ailleurs, selon certains de ses proches, a sorti une note d'affectation concernant plusieurs cadres de la compagnie. Pendant que la plupart des mutés s'apprêtaient à rejoindre leurs nouveaux postes, d'autres, une minorité d'ailleurs, ont pris sur eux de s'opposer par tous les moyens à leur affectation. Le refus d'affectation qui fait grand bruit en ce moment est celui de M. Agbeli Komi Agbelengo, qui après plus de douze ans au même poste au Service Facturation Client Moyenne Tension, refuse de rejoindre son poste à Kara où il doit remplacer son collègue Vidégla. Il soutient son opposition d'être muté par un certificat médical qui voudrait qu'il ne soit pas loin de Lomé afin qu'il puisse suivre des soins adéquat pour un mal qu'il dit traîné depuis quelques temps. On a donc vite fait de décrire cette affectation comme punitive. Et la question que plusieurs se posent est de savoir ce qu'il a fait pour être puni ? Et si la ville de Kara est une punition en soi ? Nos investigations nous ont permis de savoir que le certificat médical dont se prévaut le sieur Agbeli est daté du 12 octobre 2015 alors que sa note d'affectation a été signée le 14 septembre 2015. Mieux dans son dossier de santé à la CEET, aucun document, ni information ne corrobore l'existence d'une telle maladie et des congés maladies qui aurait dû lui être accordé à cette fin. A supposé que tout cela soit vrai, la ville de Kara avec ses deux centres hospitaliers universitaire et régional, ne dispose t-elle pas de médecins qualifiés pour prendre en charge la pathologie dont il souffre ? Et si elle est aussi grave, pourquoi alors maintenir un cadre aussi malade dans l'un des services qui à lui-seul gère 40à 50% du chiffre de la facturation de la CEET ?

L'histoire de la CEET, raconte aussi qu'au moment où, M. GALLAEY (ancien ministre UFC) était DG de la CEET, le même Agbeli avait refusé une affectation sur Bassar au point où le DG d'alors fut contraint de lui adresser un ultimatum. Et puis, si chacun devrait choisir là où il veut travailler, certaines localités de notre pays ne seraient jamais couvertes par les services de la CEET. S'agissant des licenciements, plusieurs employés ont été virés pour plusieurs raisons et parmi eux il y a quelques employés « bassar ». Le sieur Salifou dont le cas veut alimenter une polémique qui n'en est pas une, aurait pu tout simplement saisir le tribunal du travail s'il estima être une victime de son employeur. La réalité, celle que le journaliste n'a pas voulu dire, c'est que la réglementation en vigueur dans le cadre d'un licenciement a été respectée. Pour l'honneur et l'image de cet employé, nous ne jugeons pas utile de revenir sur les faits hautement graves qui ont conduit à son licenciement. Il lui est reproché entre autre des branchements clandestins, des trucages de compteurs au profit de certains clients,...etc.

La Guerre engagée par le DG Djeteli sera-t-elle comprise et soutenue ?

La lutte contre la complaisance, la complicité et gangstérisme installés à la CEET à travers des réseaux mafieux qui se disent indémontables, a un prix et c'est ce prix que le DG Gnandé Djetelli dans sa volonté de redresser la situation, est entrain de payer. Malade et alité, cet universitaire, natif de Bassar, fait peur au point où, certains dans la boîte son allé jusqu'à souhaiter qu'il ne s'en remette pas. Plusieurs fois des rumeurs sur sa mort ont circulé au grand bonheur de ses détracteurs. Mais l'homme irait mieux selon ses proches et serait bientôt de retour pour assumer avec détermination la mission qui lui est confiée et qui passe par un assainissement des écuries de la CEET et une productivité capable de combler les attentes des populations en énergie électrique. Pour y parvenir, M. Djeteli a besoin du soutien des plus hautes autorités à commencer par son ministre de tutelle, M. Marc Ably Bidamon, qui fait également de la résolution définitive de la disponibilité de l'énergie électrique l'un des défis de son passage au ministère de l'énergie et des mines.

Patrick NIMA

LES CAUSES DES COUPURES D'ELECTRICITE CONSTATEES CES DERNIERES SEMAINES

Lors d'une rencontre d'échange le week-end dernier entre les responsables de la CEET et la presse, des explications ont été apportées sur la récurrence constatée des coupures d'électricité particulièrement dans les quartiers de Lomé. Il ressort des explications de M. Tchapou, Directeur de le Distribution de la CEET, qu'il existe deux types de coupures qui ne sont pas à comparer au délestage. Il s'agit de coupures liées aux pannes sur les réseaux et les coupures pour blackout qui surviennent quand il y a disparition de la tension due à un problème chez le fournisseur (le Ghana ou le Nigeria). Parmi les causes des coupures , il y a les piochages des câbles du réseau lors des travaux de construction des infrastructures (de janvier à octobre 2015, la CEET a enregistré plus de 100 piochages des câbles par les différentes entreprises opérant dans les travaux d'infrastructure), les travaux de réhabilitation des lignes chez les fournisseurs, et les problèmes de coordination nation des relais de protection entre la CEB et la CEET. Plusieurs mesures sont entrain d'être prise, soutenues par le ministre des mines et de l'énergie qui s'est personnellement investi pour une collaboration plus accrue et une assistance plus permanente des techniciens de la CEET aux entreprises des BTP et pour la commande des relais numériques attendus d'ici la semaine prochaine. En attendant, des dispositions sont prises pour informer d'avance les consommateurs sur les coupures et les perturbations de la fourniture de l'énergie électrique.

Retrouvez votre journal et plus d'info sur le site :
www.togoreveil.info

Récépissé N° 0353/24/09/08/HAAC du 24 septembre 2008

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Germain POULI
COMITÉ DE RÉDACTION
Londou KAWANA
Patrick NIMA
Pégy
Paul KATASSOLI
SERVICE COMMERCIAL ET PUBLICITÉ
Aïssata TOURE
SECRÉTARIAT
Carole AGHEY
Rose NYUIADZI
INFOGRAPHIE
AHIABLE Raphaël
CARICATURE
DODZI
DISTRIBUTION ET ABONNEMENT
Tel: 22 36 18 56
ADRESSE
585, Avenue du Grand Séminaire Hédzranawoé face Ets VINS D'ITALIE
Tél. : 22 61 12 19 /22 36 18 56
90 02 76 54
E-mail : togoreveil@togoreveil.info
TIRAGE
4000 Exemplaires
IMPRIMERIE
La Colombe

Recrudescence de l'insécurité à Lomé

LE MINISTRE DE LA SECURITE RASSURE LES POPULATIONS

Depuis quelques semaines, l'insécurité s'est accrue au Togo et surtout dans la capitale, Lomé. Les paisibles citoyens sont très souvent victimes de vol à mains armées et des braquages. Face à cette situation inquiétante, la population pointe du doigt le gouvernement et surtout le ministère en charge de la sécurité qui est habileté à réagir. Conscient de cette situation, le Premier Ministre Komi Klassou Sélom a tenu la semaine dernière une réunion avec les acteurs impliqués dans la sécurité afin d'explorer les voies et moyens pour mettre fin à ce phénomène.

A entendre le ministre de la sécurité et de la protection sociale, Col Yark Damehane, plusieurs détenus pour des faits similaires ont été libérés après avoir purgé leur peine. Ce sont eux qui seraient encore à la base des vols, agressions et braquages constatés. « Nous avons pris un peu de recul pour observer. Lorsque nous avons essayé de regarder tout en restant en relation avec les autorités judiciaires, le constat est que depuis le mois d'août jusqu'au mois d'octobre, il y a beaucoup qui sont sorti de prison. Il y a beaucoup de nos compatriotes qui ont été déférés pour des faits similaires, qui ont fini de purger leur peine et qui sont aujourd'hui dans la nature. Certains s'amendent de ce qu'ils avaient fait et essaient de faire autre chose. D'autres par contre replongent. », a-t-il expliqué sur Victoire Fm lundi dernier.

Selon lui, le problème d'insécurité qui prévaut actuellement est traité à un niveau beaucoup plus élevé que son ministère. Des actions sont donc en cours pour traquer les coupables. « Nous demandons à nos compatriotes beaucoup de compréhension et nous allons mettre le paquet. » a-t-il rassuré avant d'inviter la population à collaborer avec les forces de l'ordre en dénonçant les personnes suspectes.

Londou KAWANA

Revalorisation des filières café et cacao au Togo

ZOOM SUR LES ACTIONS MENEES ET LES DEFIS A RELEVER

Le secteur caféier avait été menacé par des ajustements structurels qui ont entraîné le désengagement de l'Etat des activités de production et de commercialisation, de la redéfinition des missions et de la gestion difficile des politiques de production du secteur privé. A l'instar des autres pays d'Afrique, l'expérience du Togo en la matière n'a pas donné de résultats satisfaisants. Le désengagement de l'Etat dans l'encadrement des planteurs a failli paralyser la filière du café à un moment donné. Dans le cadre du renforcement institutionnel de coordination des activités d'encadrement et d'appui aux planteurs, le gouvernement togolais a alors pris la décision de mettre en place une « Unité Technique Café Cacao (UTCC) ».

Depuis 2013, la filière du café et celle du cacao sont en train d'être relancés à travers plusieurs initiatives. Elles ont reçu un coup d'accélérateur à travers la mise en œuvre des actions du Projet d'Appui au Secteur Agricole (PASA), et les formations en Ecole d'Entreprenariat Agricole, Famer Business School, appuyées par le Programme de Développement Rural, y compris l'Agriculture de la Coopération allemande GIZ. Les différentes actions entreprises ont contribué au remodelage et au renforcement institutionnel des principales entités intervenant dans les deux filières.

L'UTCC et le Centre de Recherche Agronomique en Zone Forestière fournissent dans le cadre du PASA du matériel végétal performant aux producteurs pour la régénération et l'extension des exploitations. Ces multiples appuis ont suscité un engouement des producteurs au tour de la filière café et celle du cacao avec comme effet le renforcement des organisations des producteurs et leur mutation en coopératives conformément à l'acte uniforme de l'OHADA.

Les structures d'encadrement mènent aussi des actions à leur niveau pour relever lesdits secteurs. Il s'agit entre autres actions de l'incitation à l'entretien des plantations et surtout à l'enlèvement des gourmands, la mise en place d'un programme pilote d'appui au recepage des vieilles caféières, la mise en œuvre d'une opération pilote de mise en place de brigades de traitement phytosanitaire pour une meilleure protection des plantations et des producteurs. Ces structures produisent et distribuent également les plants agro forestiers aux producteurs destinés à l'amélioration de la fertilité des sols et à la protection de l'environnement forestier. Elles renforcent aussi les capacités des producteurs en entreprenariat agricole pour les amener à améliorer les rendements des plantations et à rechercher la rentabilité dans leurs activités.

Malgré ces actions, le défi reste encore à relever. « Aujourd'hui, les grands défis de l'industrie caféière demeurent techniques, commerciaux et environnementaux, défis sur lesquels il faut vite agir », indique le ministre en charge de l'agriculture Ouro Koura AGADAZI. Selon lui, les producteurs ne vivent pas de leur travail. « Cette situation inconfortable de l'Afrique s'explique par le fait qu'elle produit des matières premières agricoles qui ne sont pas transformées sur place perdant ainsi le capitale de la valeur ajoutée. Cette situation met les pays africains dans la dépendance absolue du marché international et compromet dangereusement la stabilité de leur économie. », a-t-il dit au lancement de la 4e Assemblée Générale de l'Agence des Cafés Robusta d'Afrique et de Madagascar (ACRAM) et du 2e colloque scientifique des chercheurs sur le café Robusta qui se sont tenus du 27 au 29 octobre à Lomé. Le Togo tout comme les autres pays africains doivent alors mobiliser les moyens pour transformer sur place leurs productions du café et du cacao.

Pour M. Denis SEUDIEU, de l'Organisation Internationale du Café (OIC), la production manque d'encadrement suffisant et manque aussi d'accès au financement. Ce qui fait que les producteurs, ont du mal à faire face au coût de la main d'œuvre et au coût des intrants. Pour lui, la recherche a beaucoup évoluée et il doit falloir chercher les mécanismes pour mettre les résultats de ces recherches aux profits des producteurs afin d'accroître considérablement la production. Il invite alors les producteurs à former des coopératives solides afin de prendre en charge leur propre commercialisation.

Londou KAWANA

Violences à Mango / Pour éviter que l'Histoire se répète

FAURE GNASSINGBE SUSPEND LA POURSUITE DU PROJET DANS L'OTI

Les 6 et 7 novembre dernier la ville de Mango a vécu de regrettables moments de violences. Des affrontements entre manifestants et force de l'ordre ont malheureusement fait cinq morts et plusieurs blessés. Au cœur de la manifestation non maîtrisées, il y a ce projet de réhabilitation des aires protégées de la préfecture de l'Oti. Un projet concernant quatre pays à savoir le Bénin, le Togo, le Ghana et le Burkina Faso, et parrainé dans tous ces pays par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Démarré au Togo depuis 2012, ce projet de renforcement du rôle de conservation du système national d'aires protégées touche essentiellement trois préfectures Oti, Kéran et Mandouri. Il consiste notamment à borner des espaces destinés à la faune et la flore afin d'y préserver l'écosystème, dans un contexte international qui milite de plus en plus en faveur de protection et de la promotion de l'environnement. La mise en place de ces bornes exige le départ des populations qui occupent illégalement ces zones. Au Bénin et au Ghana, ce projet est totalement exécuté. Au Togo, il a connu des avancées dans les préfectures de Kpendjal et de Kéran. Les politiques de préservation de la faune ayant sérieusement entaché de sang et de douleur l'histoire de la ville de Mango et de ses environs, l'hostilité affichée à l'égard de ce nouveau projet, malgré son caractère international, est bien compréhensible. Mais avant ce retour à l'histoire douloureuse de Mango, revenons au film des violences des 6 et 7 Novembre dernier.

5 morts et plusieurs blessés, ce qui s'est passé.

Des sources officielles, notamment la version du préfet de l'Oti, représentant du pouvoir, les manifestants qui ont trouvé la mort 6 novembre, premier jour des manifestations, auraient tentés d'arracher les armes des forces de l'ordre qui auraient alors tiré pour se défendre. Dans la foulée, un des manifestants est grièvement et succombera à ses blessures le lendemain. Le lendemain, samedi 7 novembre, c'est un véhicule des forces de l'ordre qui renverse accidentellement deux autres personnes qui perdent la vie. Au départ, une association dénommée « One Bloc », non reconnue des autorités togolaises, a appelé les populations de Mango à s'opposer au projet à travers des manifestations publiques. Malgré l'interdiction, des groupes de jeunes de la localité manifestent violemment, scandant des slogans hostiles au projet de conservation des aires protégées, appuyés par des appels à la démission du préfet, le Lieutenant-colonel Awade. Un cordon de sécurité est mis en place pour tenter de repousser la foule des manifestants. Dans le cafouillage monstre qui s'ensuit, certains manifestants tentent de désarmer les éléments des forces de l'ordre. Et c'est en ce moment que sont partis les tirs de sommation qui ont fait malheureusement les deux morts. Le lendemain et selon la coutume musulmane, alors que les familles des manifestants défunts, s'apprêtaient à les inhumer ; dans leur colère, de jeunes manifestants sont allés arracher les dépouilles des deux victimes de la veille à leurs familles et sont allés déposer leurs dépouilles devant les bureaux de la préfecture. L'atmosphère se surchauffe à nouveau et dans la foulée ce véhicule des forces de l'ordre pris pour cible par la foule, percute accidentellement deux autres manifestants. Entre temps l'un des blessés de la veille (le vendredi 6 novembre) succombe aussi. Les morts se dénombrent à 5 et les blessés estimés à 21 (13 parmi les manifestants dont 5 blessés par balles et 8 parmi les forces de l'ordre). Un bilan tristement lourd qui a conduit à la prise immédiate par le gouvernement des sanctions envers certains éléments des forces de l'ordre et la diligence d'une enquête judiciaire pour déterminer les responsabilités.

Faure Gnassingbé ordonne la suspension du projet et un renforcement du dialogue

Régulièrement informé de la tournure des évènements à Mango, le Président de la République, Faure GNASSINGBE, a immédiatement instruit les ministres impliqués dans le dossier de suspendre immédiatement le projet de renforcement du rôle de conservation du système national d'aires protégées et d'instaurer de toute urgence un dialogue direct avec les populations de Mango. Il a exigé que les tractations en cours aboutissent à un large consensus avant toute éventualité de poursuite du programme.

La douloureuse histoire de la faune dans l'Oti

L'opposition des populations de l'Oti au projet de réhabilitation de la faune et les événements des 6 et 7 novembre à Mango sont vite compréhensibles pour qui connaît l'histoire de la faune dans la localité. Jusqu'au début des années 1990, une politique de protection de la faune avait engendré des abus de toutes sortes des populations totalement traumatisées. Des expropriations forcées aux mesures de répressions draconiennes, l'administration d'alors incarnée par un préfet-colonel impitoyable, avait causé d'énormes préjudices aux populations locales. Le processus de démocratisation et le vent de liberté avaient permis pendant la Conférence Nationale d'autoriser une reprise de la chasse dans la localité. Ce fut un soulagement qui n'a pas été sans conséquence sur les espèces animalières qui ont été totalement ravagés en guise de vengeance sur les représailles subies. Conséquence, le milieu naturel des animaux a été détruit et jamais réhabilité avant le démarrage de ce projet de renforcement du rôle de conservation du système national d'aires protégées du Togo, financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) avec l'appui du PNUD. Dans le cadre de sa mise en œuvre un groupe de travail des cadres de la préfecture de l'Oti, avait été mis en place par le ministre de l'environnement et de la protection des ressources forestières. Ce groupe devrait en principe expliquer la nouvelle démarche aux populations, mission à laquelle le comité se dévoue depuis plusieurs mois. Mais les évènements des 6 et 7 novembre prouvent que les réticences sont toujours d'actualité et que l'histoire douloureuse de la localité s'est ravivée. D'autres facteurs extérieurs au projet tels que les conflits de chefferies traditionnelles et les éternelles rivalités entre communautés ont également apporté leur part de fermentation à l'explosion des 6 et 7 novembre. Le Chef de l'Etat l'a bien compris et s'emploie pour que l'histoire ne se répète pas.

Germain POULI

INTERVIEW DU DIRECTEUR DU CETEF-LOME, JOHNSON Kuéku-Banka

« Nous nous mettons en quatre pour que la 12e Foire Internationale de Lomé soit la meilleure que nous ayons organisé »

La 12e Foire Internationale de Lomé (FIL) et la 4e Foire Régionale de l'Intégration de l'UEMOA se tiennent du 20 Novembre au 7 décembre 2015. En quelques jours du démarrage de ces grandes rencontres foraines, le Directeur Général du Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé (CETEF-LOME), JOHNSON Kuéku-Banka rassure du bon déroulement de l'organisation. A travers une interview, il a également annoncé plusieurs activités au programme et les surprises qui sont à la hauteur de la célébration des 30 ans de la foire. Nous vous livrons l'intégralité de cette interview.

Monsieur le Directeur, cette fin d'année rime avec un événement toujours très attendu : la 12ème Foire Internationale de Lomé qui se tient sur le site du CETEF-LOME. L'édition de cette année qui se tiendra du 20 novembre au 07 décembre sera couplée de la 4ème Foire Régionale de l'Intégration de l'UEMOA et d'un salon. A moins d'un mois du démarrage de cette grande exposition comment vont les préparatifs ?

Au Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé (CETEF-LOME), nous mettons tous les moyens possibles pour la réussite de la 12ème Foire Internationale de Lomé (FIL). C'est dans cette vision que nous nous mettons en quatre pour qu'elle soit la meilleure que nous ayons organisé. Tous les départements travaillent d'arrache-pied pour la réussite de cette édition qui sans nul doute comblera les attentes de tous. La 4ème Foire Régionale de l'Intégration de l'UEMOA sera abrité par le CETEF-LOME qui cette année fête ses 30 ans.

Quelles sont les importantes innovations que connaîtra la Foire Internationale de Lomé cette année?

Cette année, il y a des innovations que nous avons apporté notamment l'attribution désormais annuelle de thèmes à chaque édition de la FIL et le thème retenu pour l'édition de cette année est « Energies renouvelables : sources de progrès et de développement durable ». L'objectif général, c'est d'accompagner la politique nationale en matière de développement et en particulier le soutien aux actions de préservation de l'environnement, de promotion et de vulgarisation des énergies renouvelables. Aussi cette année la FIL accueille-t-il un nouveau « bébé » élément clé des innovations de cette année qui est une application mobile dont nous avons fait le lancement le 17 septembre 2015. Dénommée « Foiretg2000 », disponible sur « Play store et Appstore », elle permettra à tous d'avoir la FIL en poche c'est-à-dire avoir toutes les informations concernant l'organisation de la 12ème FIL.

Que promettez-vous aux acteurs de la FIL (Partenaires, Exposants et visiteurs ?

L'édition de cette année va connaître la poursuite des séances B to B. Par ces rencontres, la Foire Internationale de Lomé permet aux entreprises participantes d'être en contact direct avec d'autres entreprises pour discuter affaires et nouer des partenariats. Durant une demi-journée, les opérateurs économiques qui y seront inscrits iront dans une grande salle discuter de leurs produits et services, leurs disponibilités, les conditions de transactions et les formes de partenariat à mettre en place entre eux afin de maximiser leur présence à la foire. La participation aux séances B to B permettra le rapprochement des partenaires financiers et commerciaux, la rencontre de nouveaux partenaires d'affaires étrangers, selon leurs besoins, la signature des contrats d'affaires, la mise en place des contrats de représentation ou de distribution. Il faut noter que tout cela se passera au cours des activités inscrites à la Foire Internationale de Lomé. Il ne faut pas oublier les activités festives des 30 ans du CETEF que nous mettons dans notre liste des surprises pour 2015.

Le réaménagement des voies desservant le CETEF sera- t-il terminé avant le début de la Foire ?

Dieu merci nous avons des voies praticables car nous pouvons tous le constater que le réaménagement va bon train. Les voies venants de l'aéroport GNASSINGBE Eyadema et celle de la Fédération Togolaise de Football sont je dirais presque terminés. Donc nous pouvons nous en réjouir sur l'avancé énorme de ces voies.

Quel sera l'impact de ces voies, une fois réaménagées, sur les activités du CETEF, notamment la Foire qui se tiendra dans moins d'un mois ?

Une fois ces voies réaménagées, le trafic sera plus fluide et l'arrivée sur le site de la Foire sera plus agréable à tous et cela permettra la libre circulation des biens et des personnes. Quoi qu'il en soit, méfiance et bonne conduite s'imposent à tous pour qu'aucun incident fâcheux ne survienne. La vie de chacun compte beaucoup pour nous.

Hommage à un Doyen

L'ANCIEN MINISTRE TCHIMBIANO DJAGBA CONDUIT A SA DERNIERE DEMEURE

Le doyen DJAGBA Tchimbiano Martin, Administrateur Civil en Chef en retraite, journaliste à la TVT, ancien membre de la HAAC et ministre de la Communication et de la Culture, décédé le 15 Octobre 2015, a été conduit à sa dernière demeure le week-end dernier. Ses parents, ses proches et la corporation des journalistes à laquelle, il a appartenu, lui ont rendu les derniers hommages du 5 au 8 novembre à Lomé et à Nakitindi Laré Est, son village natal. Une veillée de prière et de chants suivie d'une cérémonie de Tam tam traditionnelle ont marqué la sérié d'hommage à Lomé avant le départ de la dépouille pour Nakitindi Laré ,dans la Préfecture de Kpendjal (Région des Savanes) où se sont déroulés les autres cérémonies. Feu DJAGBA Tchimbiano Martin, est décédé à l'âge de 67 ans. Né en 1948 à Naki Est, il est marié et père de quatre enfants. Il restera de l'homme l'image d'un travailleur au parcours exceptionnel. Après l'obtention de son Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC) en 1967 et du Certificat Elémentaire d'Aptitude Pédagogique(CEAP) en 1970, il servira d'abord comme instituteur avant de s'intéresser au Journalisme, métier qu'il rejoint après l'obtention en février 1981 d'un Diplôme Supérieur de Journalisme à l'Ecole Supérieure Internationale de Journalisme de Yaoundé (ESIYJ). Après un passage que les téléspectateurs de la TVT n'oublieront pas de si tôt, en tant qu'assistant à la production puis rédacteur en Chef, de 1981 à 1989, il opte pour l'Administration générale en poursuivant ses études à l'ENA d'où il sortira nanti d'un diplôme de Cycle III. Pendant la transition démocratique (1991 – 1992), il est nommé Ministre de la Communication et de la Culture. De 1994 – 2000, il occupe les fonctions de Conseiller Technique au Ministère de l'Environnement et du Tourisme. Pendant les trois années qui suivent, il est chargé de cours à l'ENA de Lomé avant d'être nommé comme Membre de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) entre Septembre 2005 et Mai 2011. Jusqu'à son décès il a toujours mis son expertise à la disposition de plusieurs institutions et personnalités en tant que Consultant en Communication. C'est un véritable monument du monde de la presse et de la communication qui a tiré sa révérence ce 15 Octobre 2015.

La Rédaction

12e Foire Internationale de Lomé

LE MAROC TIENT SON FORUM ECONOMIQUE DU 1ER AU 4 DECEMBRE

Au cours de la 12e Foire Internationale de Lomé qui va se tenir du 20 novembre au 7 décembre 2015, la Chambre du Commerce et de l'Industrie du Togo annonce la tenue du forum économique du Maroc au Togo du 1er au 4 décembre à Lomé. C'est le Centre togolais des expositions et foires de Lomé (CETEF), qui va abriter cet événement qui contribuera au renforcement des liens de partenariats économiques entre le Togo et le Maroc.

Il faut rappeler qu'en prélude à cette rencontre, les opérateurs économiques Togolais et ceux du Maroc avaient déjà eu des rencontres d'échanges. En effet, sur initiative de la CCIT, les opérateurs économiques marocains étaient venus au Togo pour explorer les opportunités à saisir. Après cette visite au Togo, les hommes d'affaires togolais ont effectué à leur tour une visite au pays de Mohamed VI pour poursuivre les échanges avec les marocains. La rencontre de Lomé ne fera que qu'intensifier des échanges qui aboutiront certainement à des accords de partenariat économiques entre les Togolais et les Marocains.

Les domaines qui intéressent les opérateurs économiques marocains sont l'hôtellerie, le bâtiment, les infrastructures, l'énergie, la banque et l'agriculture. Le Togo présente aussi un certains nombres d'atouts, notamment sa position géographique et son port qui permettent de travailler avec l'ensemble des pays de l'Hinterland. Son implantation en zone franche présente également un caractère attractif.

Londou KAWANA

Projet d'adduction d'eau à partir de Sogakopé vers Lomé

LE TOGO ET LE GHANA VONT ACCELERER LES TRAVAUX A PARTIR DE 2016

Le Conseiller à la Présidence de le République ghanéenne, Ibrahim Mahama a effectué une visite en début de cette semaine au Togo. Il est venu s'entretenir avec le Président Togolais, Faure Gnassingbé, sur le projet d'adduction d'eau que pilotent son pays et le Togo. Initialement prévu pour être exécuté à partir de 2017, les autorités des deux pays voisins et frères mettent tout en œuvre pour que le projet d'adduction d'eau à partir de Sogakopé, une région de la Volta au Ghana vers Lomé démarre déjà en 2016. « Pour ce projet à l'étude depuis un certain nombre d'années, les deux présidents ghanéen et togolais ont voulu que je vienne à Lomé en discuter avec les hautes autorités togolaises pour voir dans quelle mesure on peut l'accélérer, de manière à pouvoir le mettre en œuvre en 2016 », a affirmé Ibrahim Mahama à la fin de son entretien avec le Président Faure.

C'est en avril 2012 que le Ghana et le Togo avaient signé un accord conjoint pour la mise en œuvre du projet transfrontalier d'approvisionnement en eau potable de Sogakope vers Lomé. Ce projet a pour objectif d'approvisionner plus de 4 millions de personnes issues de Lomé et de certaines localités du Ghana en eau potable. Estimé à 119 millions de dollars, il consistera à la construction d'une usine de traitement d'eau à partir du fleuve Volta au Ghana. Une fois le projet débuté, il sera basé sur un accord de Partenariat Public Privé de sorte que grâce à une politique de la vente et de l'achat, les deux pays ne soient pas obligés d'investir dans le joyau.

Ce projet est appuyé par la Facilité Africaine de l'Eau (FAE) qui a offert une subvention de 1,4 millions d'euros au Ghana pour les travaux de préparation technique, juridique et financière. Cette aide de la FAE sera complétée par une subvention de 0,7 million d'euros de la part de la Facilité africaine de soutien juridique (ALSF). Il faut indiquer que les études préalables notamment celle de faisabilité et d'évaluation de l'impact social et environnemental ont été lancées.

Hubert LENOIR

LES COMMUNES DU TOGO S'ENGAGENT DANS L'ACCELERATION DE LA RIPOSTE AU SIDA DANS LES VILLES

L'Union des Communes du Togo (UCT), une association de 21 maires a signé le 10 novembre dernier un accord de coopération souscrivant ainsi à la déclaration de paris sur le VIH initiée par l'ONUSIDA. Cette cérémonie a eu lieu à Lomé en présence de plusieurs personnalités dont la représentante résidente du Système des Nations Unies, Khardiata Lo Ndiaye, la Directrice Régionale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, Dr Meskerem GRUNITZKY-BEKELE et le Président de la Délégation Spéciale de Lomé, Fogan ADEGNON.

Par la signature de cette déclaration, les maires s'engagent à accélérer la riposte dans leurs villes afin d'y éliminer la transmission du VIH de la mère à l'enfant, et d'y faciliter l'accès au traitement ARV pour les personnes vivant avec le VIH. « Nous allons nous impliquer dans la lutte contre le SIDA au côté des institutions, des ONGs, de la société civile qui le font déjà. Mais en tant que porte-parole de la base, et connaissant mieux cette base-là, nous nous impliquons à engager sur nos lignes budgétaires des budgets pour accompagner la lutte contre le SIDA, ce que nous ne faisions pas avant. Nous nous engageons à faire le lobbying de cette déclaration de Paris, pour que tous les partenaires qui sont là, accompagnent les collectivités territoriales pour que ses engagements soient atteints », a expliqué M. Kassegne ADJONOU, Président de l'UCT et Président de la Délégation Spéciale de la ville d'Atakpamé.

Il faut indiquer que la déclaration de Paris est intitulée « Accélérer la riposte au SIDA dans les villes : mettre fin à l'épidémie de SIDA d'ici 2030 ». Il vise l'atteinte des objectifs 90-90-90 d'ici 2020 c'est-à-dire 90% des personnes séropositives connaissent leur statut sérologique, 90% des personnes qui connaissent leur séropositivité reçoivent des traitements antirétroviraux et 90% des personnes sous traitement antirétroviraux ont une charge virale indétectable. Pour Dr Meskerem GRUNITZKY-BEKELE, cet accord de coopération entre l'UCT et ONUSIDA intervient au moment où la communauté internationale vient d'adopter les Objectifs du Développement Durable et offre une excellente opportunité aux pays et aux partenaires d'accélérer les efforts pour mettre fin à l'épidémie de SIDA d'ici 2030. « Le Togo par la signature de l'engagement de ce jour se rejoint à d'autres grandes villes du monde qui depuis le 1er décembre 2014 ont signé l'engagement des maires à lutter dans la lutte contre VIH/SIDA, qui a été signé à Paris. C'est une initiative d'abord des maires que l'ONUSIDA ainsi que le CNLS accompagne donc pour nous, je pense que c'est une bonne chose surtout que dans la stratégie 90-90-90 d'ici 2020, l'objectif c'est que personne ne soit laissé de côté et que tout le monde puisse être pris en compte dans cette lutte contre le VIH/SIDA et si les maires s'impliquent, ça veut dire qu'on a plus de chance d'atteindre cet objectif d'ici 2020 également ici au Togo. », s'est félicité Christian MOUALA, Directeur Pays ONUSIDA au Togo.

Londou KAWANA

All Music Awards 2015

18 DECEMBRE, GRANDE SOIREE DE CELEBRATION DE LA MUSIQUE TOGOLAISE

La 12e édition de la célébration de la musique Togolaise à travers les awards, All Music Awards (ALLMA) a été lancée officiellement hier 12 novembre à Lomé. C'est le Directeur de cabinet du ministère en charge de la culture, Franck MISSITE qui a procédé au lancement de cette messe annuelle de la musique togolaise en présence de plusieurs acteurs du milieu culturel. Cette année, la grande soirée des awards aura lieu le 18 décembre au palais des congrès de Lomé.

Pour cette 12e édition, 16 catégories des awards sont prévues. Parmi les 16, on note l'introduction de 3 nouvelles catégories notamment « meilleur beat maker », « meilleur réalisateur » et « artiste messager de l'année ». A entendre le Président du comité d'organisation, Blande Patrick, son équipe met tout en œuvre pour offrir une « soirée unique riche en son et lumière » au public le 18 décembre. En prélude à cette soirée, il est prévu un show de présélection sur le site de la foire Togo 2000 pour les catégories « Révélation de l'année » et « Meilleur groupe danse hip hop ». La catégorie « Tube de l'année » sera quant à elle soumise au vote populaire.

Organisé par la radio Zéphyr, sous la dénomination Togo Hip Hop Awards en 2013, l'événement de récompense des artistes togolais s'est métamorphosé en ALLMA afin de prendre en compte tous les genres musicaux. Les ALLMA ont donc pour objectif de promouvoir la musique togolaise dans tous les genres, encourager les artistes togolais à réaliser des productions musicales de qualité, de contribuer à apporter valeur et reconnaissance au travail de grande importance réalisé par les acteurs de la filière musicale. Dans son intervention, le représentant du ministre en charge de la communication n'a pas manqué de félicité cette initiative qui a contribué énormément à rendre plus professionnel les artistes togolais.

L. KAW

Liste des catégories des ALLMA 2015
Meilleur artiste masculin de l'année
Meilleur artiste féminin de l'année
Meilleur artiste Gospel de l'année
Meilleur artiste d'inspiration traditionnelle de l'année
Meilleur vidéo clip
Meilleur groupe ou artiste musique urbaine
Meilleur groupe ou artiste Hip hop
Meilleur featuring de l'année
Meilleur artiste ou groupe de la diaspora
Le tube de l'année
Révélation de l'année
Artiste découverte de l'année
Meilleur groupe danse Hip hop
Meilleur beat maker
Meilleur réalisateur
Artiste messager de l'année

Entreprenariat agricole soutenu par l'association CADRE

DES JEUNES ET FEMMES FORMES EN ELEVAGE DE LAPIN

C'est par une cérémonie de remise d'attestations que le Collectif des Associations pour le Développement et la Réconciliation (CADRE), a marqué la fin de trois jours de formation en élevage de lapin, organisé à l'intention des jeunes et des femmes en quête d'emploi. Initié par CADRE dans le cadre de son programme d'action pour le développement, cette formation assuré par l'association Nelson Mandela Togo, permettra aux participants de bénéficier des subventions de l'association afin d'exercer l'activité pour laquelle ils ont été formées.

Pour Christophe Bodjona, président du CADRE, cette formation est organisée dans le but d'appuyer le gouvernement togolais dans sa politique de développement et surtout dans sa lutte contre la pauvreté au Togo. Les participants à leur prise d'attestation, ont exprimé leur joie et le désire de vite commencer les activités afin de faire des revenus. « Pour moi c'est une joie, il y a longtemps je cherchais à faire une formation comme ça mais je n'avais pas le moyen. Quand j'ai entendu que le CADRE a subventionné une telle formation, je n'ai plus hésité à participer. Je voudrai donc remercier le CADRE et l'association Nelson Mandela d'avoir pensé à nous qui ne faisons rien depuis un moment à pouvoir faire quelque chose. » A déclare Etiklo kofi, l'un des formés.

Dans ce même programme, CADRE a initié depuis octobre dernier en collaboration avec CIT-GN, une série de formation pour les jeunes dans plusieurs domaines de l'informatique à savoir la maintenance informatique, le secrétariat bureautique, la vidéo surveillance et le développement web et d'application. Environ 150 jeunes sont actuellement en formation et devront pouvoir bénéficier de l'appui de cette association.

Clément PLAKOO

INFORMATIONS AUX EXPOSANTS

1 - INSCRIPTION DES EXPOSANTS

Toute personne souhaitant exposer à la foire doit en faire la demande en remplissant la fiche de participation retirée auprès des services administratif ou technique du CETEF et en payant tous les frais relatifs à sa participation.

2- OCCUPATION DE L'ESPACE

- Tout exposant doit aménager son stand et installer ses marchandises avant le jour de la cérémonie d'ouverture.
- L'exposant est tenu d'exposer uniquement les produits cités sur sa demande. Toute autre addition doit être signalée aux organisateurs.
- L'exposant est responsable de son stand et s'engage à le restituer dans l'état qu'il se trouve avant la location.
- L'exposant est responsable des dommages causés au bâtiment, cloison tapis, mobiliers etc....
- Le coût de la remise en état déterminé par le CETEF est facturé en suis.
- aucun exposant n'est habileté à faire intervenir son électricien sur le réseau électrique du site.
- Les exposants qui n'auront pas occupé leurs stands la veille de l'inauguration de la foire, pourront en être dessaisis et leurs stands attribués à un tiers sans que le signataire puisse réclamer quelques dommages et intérêts ou remboursement des sommes versées.
- Aucune activité relative à la construction de stand n'est autorisée la veille de l'ouverture de la foire. Ce jour étant exclusivement réservée à l'aménagement du stand

3 - CONSTRUCTION DE STAND CLE EN MAINS

Les stands sont fournis à surface nue ou aménagée.

Les stands clé en main sont construits suivant un plan préalablement déposé au Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé « TOGO 2000 »

CENTRE TOGOLAIS DES EXPOSITIONS ET FOIRES DE LOME "TOGO 2000"
BP 10056 Lomé - Togo
Tél:(00228) 22 26 40 31 / 22 35 07 27 Fax:(00228) 22 26 17 54
Site web: www.cetef.tg E-mail: ceteflome@cetef.tg

Festival Kakati édition 3

LA MODE TOGOLAISE ETAIT PARTOUT A LOME

Organisé par l'association KALI, le festival KAKATI MODE, 3ème édition, s'est axée sur le thème « la mode est partout ». Le Festival de la mode "KAKATI MODE" se veut un tremplin pour les jeunes créateurs encore très peu connu malgré leur talent et un cadre de découverte de la mode pensée et conçue par des togolais.

Du 2 au 8 Novembre dernier, que ce soit à la place Anani SANTOS, au Centre Culturel AREMA ou au Grand Rex de Lomé, le public de KAKATI MODE a été convié à un grand moment de découverte de 11 créateurs de mode du Togo et d'appréciation du savoir-faire unique des entreprises de confection togolaise. Durant sept (7) jours, le festival a servi divers activités comme un vernissage et exposition d'œuvres d'art qui cours jusqu'au 14 de ce moi parce que pour les organisateurs, la mode concerne aussi bien le vestimentaire, la sculpture que l'artisanat. Aussi, un concours de jeunes stylistes ; un défilé ethnique à l'image d'un marché traditionnel où l'on a pu déguster des met traditionnels dans un décor qui nous rappelle les grands jours de marché au village. KAKATI MODE a été également le lieu d'un grand défilé Haute Couture qui s'est déroulé au Grand Rex de Lomé le samedi 7 novembre avec des stylistes comme NADIAKA, YVES DE TALL, HK, YEMA FASHION, OWANDE, NOBLE STYLE, EMANUEL, VALLDE et KRIS KALI FASHION. A tout cela s'est ajouté un atelier de formation en « dessin de mode » animé par un expert antillais, le Styliste Emmanuel VALLAS, une manière pour le promoteur d'outiller le monde artisanal togolais sur les techniques du dessin et du design et un « défilé concours des jeunes stylistes ». Ces deux dernières activités sont entre autres innovations qui ont vu le jour cette année.

Selon le promoteur du festival, Emanuel TOSSA alias KRIS KALI FASHION, la mode est partout. « On voulait dire par là que le public de la mode au Togo se centre partout alors que l'industrie de la mode habille tout le monde, que ce soit un cultivateur, celui qui vent au marché, les élèves, on a toujours envie d'être beau dans ce qu'on met ou bien dans ce qu'on fait » a-t-il déclaré. kKakati Mode se veut un cadre d'expression de la mode qui valorise les richesses culturelles du Togo, la diversité et l'originalité de ses créations vestimentaires. « Quand on voit aujourd'hui des prêts à porter qui s'ouvrent partout et qu'on n'a pas du prêt à porter qui est fait au Togo, qu'on n'a pas d'acheteurs au Togo et que les gens sont obligé d'aller acheter des vêtements en Chine pour exposer dans leurs boutique, on a pas d'usines de fabrication de tenues en grande séries alors qu'on s'habille tous les jours. Si on prend l'exemple du wax que l'on porte ici tout le temps et qu'on a aucune industrie de fabrication de wax ici au Togo voilà des choses qu'on a envie de dire au investisseurs », a-t-il ajouté.

Rappelons que le concours des jeunes stylistes, qui s'est déroulé le 06 novembre dernier au Centre Culturel Fil Bleu-Aréma, a été le volet social du festival et s'est adressé aux jeunes créateurs qui ambitionnent démarrer leurs propres activités. Le concours a exigé pour chacun de ces jeunes la présentation d'une collection de quatre tenues à l'issue de divers épreuves soumises à l'appréciation d'un jury professionnel qui a tranché en faveur de la jeune créatrice Sabine. Emanuel TOSSA est diplômé en marketing puis en stylisme. Il est aujourd'hui créateur confirmé après de plus de huit ans d'expérience et de présence sur plusieurs défilés. Il annonce pour très prochainement un showroom et un T spécialement dédié à l'appréciation des journalistes.

Steve Le Mannequin

Préliminaires mondial Russie 2018

LE TOGO PERD EN MATCH ALLER FACE A L'OUGANDA

Les éperviers du Togo ont perdu sur un score de 1-0 le match aller qu'ils ont livré hier contre l'Ouganda. Ce match comptant pour les préliminaires de la coupe du monde 2018 en Russie s'est disputé sur le stade de Kégue. Bien qu'étant convaincant sur l'ensemble des 90 min, les poulains de l'entraineur Tom Saintfielt, n'ont pas réussi à concrétiser les occasions qu'ils ont eues. Bien qu'une chance de qualification est encore possible pour les togolais, ce match devrait donner plus de chance aux éperviers de se qualifier pour cette compétition internationale. Battus sur leurs propres installations, le doute plane déjà sur une probable victoire du Togo en terre Ougandaise dimanche prochain.

Cette défaite est un coup dur pour le public sportif togolais resté sur sa soif depuis un moment déjà. Ainsi, l'on se pose bien de question sur l'avenir du football togolais quant on revisite le chapelet de problème qui l'entour. Les dirigeants restés divisés jusqu'ici, le problème du retour en sélection de l'ex capitaine Adébayor Shéyi et du gardien titulaire Agassa Kossi, la gestion de la fédération togolaise de football etc ...

Le congrès statutaires de la Fédération Togolaise de Football sensé se tenir le samedi 7 novembre dernier a été un fiasco. Les dirigeants des clubs ont refusé de voter les textes proposés par le comité de normalisation d'Antoine Foly. Après des heures de discutions houleuse, c'est en catimini que la réunion s'est terminée au grand mécontentement des experts de la FIFA et de la CAF. Ainsi, le football togolais n'a pas fini de vivre ses jours sombres.

Clément PLAKOO

Projecteur sur un talent

ROCK ARKA'N, GUITARISTE TOGOLAIS

De son vrai nom Rock Kodzo Ahavi, l'expérimenté Rock Arka'n est un guitariste, artiste de la chanson togolaise. Sans aide financière, sans producteur, le dévoué musicien et artiste s'est donné à la musique proprement dite en 2010. Faisant un style de musique appelé le rock, profondément influencé par la culture traditionnelle africaine en général et togolaise en particulier où on y retrouve de l'agbadja, du gazo, du blékété... l'artiste ainsi que quatre autres musiciens se sont regroupés dans un groupe dénommé Arka'n qui selon l'artiste correspond à leur style de musique. Le groupe Arka'n détient ainsi un album qui n'est pas officiellement lancé.

Rock Arka'n a lancé avec son groupe un nouveau morceau dénommé "Mozonla" qui signifie en français " le voyageur". Ce nouveau morceau qui passe en boucle sur certains médias de la place, parle de l'aspect éphémère de l'existence humaine sur la terre et de nos biens matériels de même que l'éternité de l'amour, de la joie tout ce qui traduit une vie dont l'éternité est l'apanage de Dieu. Selon le détenteur de ce titre, sentir les effluves de la vie éternel c'est se brancher sur le canal de l'amour sans condition pour toute vie sur terre, c'est faire son devoirs envers soi-même envers les autres, c'est entretenir et partager sa joie intérieure. « Le voyageur, c'est nous, c'est aussi la vie elle-même qui voyage et voit passer des générations, des siècles, des millénaires, cette vie rendue immortelle par des êtres mortels grâce à ces qualités que sont l'amour, la joie et le partage », soutient Arka'n.

Pour ce jeune artiste, la musique togolaise est sur la bonne voie mais les promoteurs culturels ont un grand rôle à jouer. « Beaucoup de talents se battent pour émerger et se confirment. C'est très encourageant mais le problème vient du côté des promoteurs qui négligent la diversité et la richesse de la musique togolaise. Ils se focalisent tous sur un seul genre musical qu'ils disent commercial et oublient que le Togo regorge plusieurs tendances musicales qu'ils étouffent peu à peu pour ne laisser place qu'à une lassante. Promouvoir la diversité des styles permettra aux artistes une plus grande ouverture musicale et une envie de faire de la vraie recherche. Les promoteurs négligent complètement les musiques qui s'exécutent en live et privent ainsi le public de ce que c'est que la vraie prestation scénique, celle qui met véritablement en communion la musique et le public ». indique-t-il.

Arka'n vit uniquement que de sa musique. En guitariste aguerri, il reste ouvert à toute bonne volonté qui pourra le soutenir et promouvoir son groupe qui fait déjà ses preuves sur des scènes.

Clément PLAKOO

LES SENATEURS DU RIRE GAGNENT DU TERRAIN SUR LE PLAN NATIONAL

Jeunes, virulents, très talentueux, il n'y a pas d'autres mots pour désigner le duo qui se fait appeler « Les sénateurs du rire » du côté de Kara dans le septentrion togolais. Composé de deux jeunes Juristes de formation à l'Université de Kara, ils sont également membre du Club UNESCO Etudiant de l'Université de Kara. Depuis bientôt cinq (5) ans que dure le mariage entre KOUTOGLO Komlavi et LANGUIE Essomanam, le duo a su conquérir le publique de Kara et de tout le Nord du Togo. Au palais des congrès de Kara comme aux différentes manifestations officielles tenues dans le nord « Les sénateurs du rire » sont arrivés à mainte reprise à arracher plus d'un sourire tant aux autorités préfectorales qu'au public qui n'en revient pas.

Après leur brillante prestation à l'inauguration du marché Dékawowosimé de Cacavéli, ils ont encore presté récemment au grand défilé de gala sur le festival Elima grâce à leur parrain Monsieur Constantin AMOUZOU, PDG de CECO GROUP. Précisons qu'ils sont également attendus au duel du 25 décembre 2015 au palais des congrès de Lomé, organisé par l'humoriste togolais GOGOLIGO. « Notre dernière grande sortie était tous récemment lors du 10ème anniversaire du Festival en Pays Kabiyè, FEPAK 2015 où nous avons produit de l'humour de qualité. Cet évènement nous a permis en tant que sénateurs du rire de croiser les aînés comme ZONGO et TAO, DECOTEY, AMELIE et AKISSI DELTA tous venu de la Côte d'Ivoire et MORONGOU KOKOU un ami humoriste venu de Dapaong. », indique le duo. Il faut dire qu'avant de bénéficier de ce succès naissant ils ont été primés au concours National de l'humour après avoir fait leurs preuves au sein de la troupe de théâtre Club UNESCO Etudiant de l'Université de Kara.

Steve Le Noble

Annonce

12ÈME FOIRE INTERNATIONALE DE LOMÉ

TOGO 2000
CETEF - LOME

4ÈME FOIRE RÉGIONALE DE L'INTÉGRATION DE L'UEMOA

4e FOIRE REGIONALE DE L'INTEGRATION DE L'UEMOA
UEMOA

30 ANS

Du 20 Novembre au 07 Décembre 2015

Groupe sponsors officiels

TOGOCEL
Togotelecom
moov no limit
CEET
Orabank un partenaire à votre écoute
BTCI
banque atlantique
Castel Beer
NSIA Assurances & Banque
Ecobank
Green Power
SAZOF
CORIS BANK INTERNATIONAL La Banque Autrement
CECO GROUP

8